

Maizières-lès-Metz, le 24 octobre 2022

## COMMUNIQUE DE PRESSE

## Les labellisés « Eco-défis des commerçants et artisans » sur Rives de Moselle

Les labellisés « Eco-défis des commerçants et artisans » sur Rives de Moselle

Ce mercredi soir s'est tenue la **Cérémonie de labellisation des commerçants et** artisans de Rives de Moselle engagés dans les éco-défis.

Réunies à Richemont, les entreprises présentes, récemment labellisées, ont reçu leur diplôme valorisant leur engagement dans les éco-défis des commerçants et artisans, et les supports de communication à mettre en place dans leurs locaux (affiche et vitrophanies).

Les entreprises déjà labellisées en mars dernier ont également été conviées pour ce moment convivial de rencontre et de partage d'expériences.

Les représentants des 3 partenaires de l'opération, Communauté de Communes Rives de Moselle, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Chambre de Commerce et d'Industrie Moselle Métropole Metz, ont chaleureusement félicité les entreprises pour leur engagement en faveur de l'environnement et espèrent que leurs écogestes inspireront de nombreuses entreprises du territoire intercommunal et audelà.

Les 23 entreprises labellisées : 1secondtemps, 4 Natures (Ennery), Zam5Sens (Gandrange), La Fée Maraichère, Christel Fleurs, Fils et Bobines By Julie, L'Univers Sab'Créations (Hagondange), Novotel (Hauconcourt), Maison Bianchi, Les Petites Gravures de Sofy et Cie, Naturel Glam, 4 Natures, Api Flore (Maizières-lès-Metz), Ludovic Ambrosecchia (Mondelange), Café Fauve, Maison Grasset, PFF Façade (Norroy-le-veneur), Effleurs (Plesnois), Passion Fleurs, L'Atelier Coiffure (Richemont), Nhood, L'Aromate (Semécourt), Marques Avenue (Talange).

Pour tout renseignement sur l'opération Eco-défis des commerçants et artisans, contacter la Communauté de Communes Rives de Moselle ou les Chambres consulaires associées à l'opération.